



- LA LISIERE -

## **Document sur les lisières forestières étagées à Neuchâtel**

- L'intervention -

## Qui est habilité à effectuer les travaux?

- Vous-même! Mais uniquement, si vous disposez des compétences requises par la réalisation des travaux envisagés en toute sécurité. Le cas échéant, le garde forestier pourra vous rendre attentif aux risques particuliers sur le secteur où l'intervention est prévue.
- Liste des entreprises forestières privées: [https://www.ne.ch/autorites/DDTE/SFFN/forets/Documents/Liste\\_membres\\_AEFN\\_2018.pdf](https://www.ne.ch/autorites/DDTE/SFFN/forets/Documents/Liste_membres_AEFN_2018.pdf)

**Conseil:** Si vous avez décidé de prendre des **mesures spéciales** lors des travaux et **avant de débiter l'intervention**, faites un **tour de la lisière** avec les forestiers à qui vous avez confié les travaux. Cela permet de **préciser votre demande, vos envies et vos exigences!**

**TIPP:** **Laisser le bois mort sur place** vous évite du travail et est extrêmement bénéfique pour de nombreuses formes de vie! De plus, compte tenu des qualités économiques limitées qu'on trouve habituellement en lisière, cela peut vous permettre de faire des économies.

